

L'An deux mille vingt, le vendredi 3 juillet à 18 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de COLOMIERS, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Karine TRAVAL-MICHELET, Maire.

Madame TRAVAL-MICHELET : Mesdames, messieurs et chères et chers collègues, nous allons démarrer cette séance de ce Conseil Municipal qui est à la fois formel, vous le savez, mais tout autant solennel. L'ordre du jour consiste à installer les conseillers municipaux et c'est par cela que nous démarrerons, avec un ordre du jour suivi de l'élection du Maire, de l'élection des Adjoints au Maire, avec la détermination du nombre des adjoints et la proclamation de l'élection des adjoints. Enfin, nous terminerons par la lecture de la charte de l'élu local.

Je démarre donc par l'installation des conseillers municipaux et par l'ouverture formelle et solennelle de la séance pour déclarer que ce jour, le 3 juillet à 18 heures, les membres du Conseil Municipal de notre Commune, de la commune de Colomiers, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 28 juin, se sont réunis dans la salle de la mairie et sur convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales. La séance est donc ouverte.

Je rappelle les résultats constatés aux procès-verbaux du 28 juin dernier.

- La liste « Esprit Colomiers » a obtenu 4 295 voix, soit 49,62 %, soit 30 sièges ;
- La liste « Vivre Mieux Ensemble à Colomiers » a obtenu 2 425 voix, soit 28,02 %, soit 5 sièges ;
- La liste « Osons une autre histoire » a obtenu 1 935 voix, soit 22,36 %, soit 4 sièges.

Je déclare donc que sont élus :

- Madame Karine TRAVAL-MICHELET
- Monsieur Arnaud SIMION
- Madame Martine BERRY-SEVENNES
- Monsieur Benjamin RIOUX
- Madame Sophie BOUBIDI
- Monsieur Franck RIBEYRON
- Madame Caroline VAUCHERE
- Monsieur Cédric AÏT-ALI
- Madame Ségolène LABBE
- Monsieur François BIROLI
- Madame Laurence CASALIS
- Monsieur Philippe BRIANÇON
- Madame Josiane MOURGUE
- Monsieur Fabien JOUVE
- Madame Catherine CLOUSCARD-MARTINATO

- Monsieur Franky CREBASSA
- Madame Marie PRADEL
- Monsieur Christophe CORBI
- Madame Elisabeth MAALEM
- Monsieur Pierre VERNIOL
- Madame Agathe STAMMBACH
- Monsieur Claude SARRALIE
- Madame Marie-Christine CHANCHORLE
- Monsieur Thierry DUPUCH
- Madame Romy MCQUILTON
- Monsieur Théodore AUBIN
- Madame Marie-Odile BERTRAND
- Monsieur Ali BENGOUA
- Madame Véronique LAUTARD
- Monsieur Göhkan GONEN
- Monsieur Patrick JIMENA
- Madame Saloua ZAGHDOUDI
- Monsieur Francis VAZQUEZ
- Madame Nathalie OUSTRIC
- Monsieur Éric KACZMAREK
- Monsieur Damien LABORDE
- Madame Isabelle AMAR
- Monsieur Thomas LAMY
- Madame Élodie HOBET

Nous poursuivons maintenant cette séance et je vais demander au conseiller municipal le plus âgé en application de l'article L. 2122 du Code général des collectivités territoriales, autrement dit le doyen de notre assemblée, de présider la séance. Et après les vérifications extrêmement précises que nous avons faites, je nomme Monsieur Francis VASQUEZ pour venir présider la séance. Monsieur, je vous cède très temporairement la place.

Monsieur VAZQUEZ : Mesdames et Messieurs, après cette longue campagne entachée par cette longue période du COVID-19, je suis très honoré d'ouvrir cette séance du Conseil Municipal et vous remercie également pour votre présence. Si vous le voulez bien, nous allons procéder dans un premier temps à l'appel des membres nouvellement élus par ordre alphabétique.

Le Président procède à l'appel des membres du Conseil Municipal.

Monsieur VAZQUEZ : Je constate donc que par la présence des élus le quorum est atteint. Les conditions générales sont remplies concernant l'article L. 2121-17. Je vous rappelle qu'il faut désigner également un secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales. Pour désigner le plus jeune secrétaire de

séance, je vous propose Monsieur Gökhan GONEN. Est-ce que l'assemblée est d'accord avec cette proposition. Donc à l'unanimité, le benjamin de cette séance est Monsieur Gökhan GONEN.

Je vous souligne également que nous devons procéder à l'élection du Maire et il doit y avoir lecture de certains articles dont l'article L. 2122-4, L. 2122-5, L. 2122-6, L. 2122-7 du Code général des collectivités territoriales.

Article L. 2122-4 du Code général des collectivités territoriales :

« Le conseil municipal élit le maire et les adjoints parmi ses membres, au scrutin secret et à la majorité absolue. Nul ne peut être élu maire s'il n'est âgé de dix-huit ans révolus.

Les fonctions de maire sont incompatibles avec l'exercice d'une des fonctions électives suivantes : président d'un conseil régional, président d'un conseil départemental.

Les fonctions de maire sont également incompatibles avec celle/ils de membre de la Commission européenne, membre du directoire de la Banque centrale européenne ou membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.

Tout maire exerçant une fonction le plaçant dans une situation d'incompatibilité prévue par les deuxième et troisième alinéas cesse de ce fait même d'exercer ses fonctions de maire. En cas de contestation, l'incompatibilité prend effet à compter de la date à laquelle/il la décision juridictionnelle/il confirmant l'élection devient définitive. »

Article L. 2122-5 du Code général des collectivités territoriales

« Les agents des administrations financières ayant à connaître de la comptabilité communale, de l'assiette, du recouvrement ou du contrôle de tous impôts et taxes ne peuvent être maires ou adjoints, ni en exercer même temporairement les fonctions, dans toutes les communes qui, dans leur département de résidence administrative, sont situées dans le ressort de leur service d'affectation.

La même incompatibilité est opposable dans toutes les communes du département où ils sont affectés aux comptables supérieurs du Trésor et aux chefs de services départementaux des administrations mentionnées au premier alinéa.

Elle/il est également opposable dans toutes les communes de la région ou des régions où ils sont affectés aux directeurs régionaux des finances publiques et aux chefs de services régionaux des administrations mentionnées au premier alinéa. »

Article L. 2122-6 du Code général des collectivités territoriales

« Les agents salariés du maire ne peuvent être adjoints si cette activité salariée est directement liée à l'exercice du mandat de maire. »

Article L. 2122-7 du Code général des collectivités territoriales

« Le maire et les adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu. »

Je précise qu'il convient de procéder à la désignation des assesseurs après cette lecture des différents articles. Je vous propose comme assesseur pour la liste « Esprit Colomiers » ?

Madame VAUCHERE : Pour la liste « Esprit Colomiers », je propose Christophe CORBI.

Monsieur VAZQUEZ : Assesseur pour la liste « Vivre mieux ensemble à Colomiers » ?

Monsieur JIMENA : Pour la liste « Vivre mieux ensemble à Colomiers », je vous propose Éric KACZMAREK.

Monsieur VAZQUEZ : Et enfin pour la liste « Osons une autre histoire » ?

Madame AMAR : Pour la liste « Osons une autre histoire », je serai assesseur, Isabelle AMAR.

Monsieur VAZQUEZ : Puisque les assesseurs viennent d'être désignés, nous allons donc procéder à l'élection si vous le voulez bien maintenant à la candidature de fonction de maire. Donc, pour le président du Groupe ?

Madame VAUCHERE : Pour la liste « Esprit Colomiers », j'ai l'honneur et le plaisir de vous proposer la candidature de Karine TRAVAL-MICHELET.

Monsieur VAZQUEZ : Parfait. Je demande aux trois assesseurs si vous voulez bien de vous rendre auprès de l'urne afin de pouvoir tenir le bureau de vote. Je vous rappelle également que pour voter vous avez un isolement qui se trouve à ma gauche avec les petits bulletins qui sont aussi à côté. Je vais appeler nominativement chaque conseillère et conseiller de manière à pouvoir effectuer ce scrutin.

Le Président procède à l'appel nominatif de chaque conseiller municipal afin de procéder à l'élection du Maire.

Monsieur VAZQUEZ : Je déclare ainsi le vote clos et invite les assesseurs à prendre place afin de procéder au dépouillement.

Les Assesseurs procèdent au dépouillement.

Monsieur VAZQUEZ : Suite à ce scrutin, je vous indique que Madame TRAVAL-MICHELET sera bien la Maire de la commune de Colomiers ayant obtenu 30 voix pour 100 % de suffrages exprimés.

Monsieur VAZQUEZ : Je me permets de vous laisser la place qui vous revient puisque je ne l'avais prise que temporairement par les protocoles qui sont exigés. C'est un honneur qui m'est fait pour pouvoir vous remettre l'écharpe tricolore.

Madame TRAVAL-MICHELET : Vous me la remettez. Merci.

Monsieur VAZQUEZ : Je vous souhaite bien sûr un bon mandat évidemment. J'espère que nos débats seront des plus cordiaux et toutes mes félicitations.

Madame TRAVAL-MICHELET : Merci beaucoup. Avant de m'exprimer évidemment devant vous, je veux très normalement et très démocratiquement laisser un temps de parole, s'ils le souhaitent, aux représentants des autres listes. Je leur donne donc l'occasion de s'exprimer. Madame AMAR ?

Madame AMAR : Madame le Maire, tout d'abord toutes nos félicitations puisque les Columérines et Columérins ont choisi et c'est donc un acte démocratique. Nous tenons également en tant que présidente de la liste « Osons une autre histoire » remercié Damien LABORDE qui a mené la tête de cette liste et qui a fait une campagne remarquable. Nous tenons également, la liste « Osons une autre histoire », à remercier tous nos colistiers et toutes les personnes, toutes les Columérines et tous les Columérins qui nous ont apporté leur soutien et qui continuent à être présents. Nous sommes heureux avec Thomas LAMY et Élodie HOBET, qui sont deux nouveaux élus, de siéger au Conseil Municipal de notre ville. Nous avons bien entendu envie de travailler ensemble et de travailler dans un but évidemment de faire avancer notre ville que nous voulons vivante et toujours plus solidaire et plus attractive. Notre volonté est de mener une politique constructive. Sachez que nous travaillerons dans cet objectif afin de pouvoir avancer de manière constructive pour notre ville et avec les Columérines et les Columérins, ce pour quoi nous sommes ici aujourd'hui. Je vous remercie.

Madame TRAVAL-MICHELET : Merci Madame. Monsieur JIMENA.

Monsieur JIMENA : Chers collègues, tout d'abord je tiens ici effectivement à vous féliciter pour votre victoire. Madame le Maire, je connais votre détermination depuis bien longtemps et votre campagne en fut une démonstration. Vous vous êtes engagée pour un deuxième mandat de six ans devant les électeurs et c'est tout à votre honneur. En ce qui nous concerne, malgré les assauts répétés et les égarements de certains entre les deux tours que seule l'histoire retiendra, oui, nous avons été jusqu'au bout, motivés par un projet écologique et solidaire avec des propositions concrètes à même d'apporter des réponses aux problématiques actuelles de notre ville. Nous avons même proposé l'union de toutes les forces politiques pour faire face à la situation historique que nous traversons. À la vérité, s'engager en politique, c'est donner du sens à sa vie, c'est faire des choix de vie. C'est se mettre à découvert pour le meilleur et pour le pire. C'est chercher à se rendre utile pour l'intérêt général. C'est enfin faire vivre des valeurs que chacun d'entre nous peut avoir chevillées dans ses pensées, des valeurs qui nous viennent de nos histoires respectives et d'une vision de la société qui s'alimente de nos expériences et analyses. Nous sommes donc ici tous et toutes élu(e)s et je sais que chacun d'entre nous aura le cœur à l'ouvrage, tant les défis à venir sont importants.

Votre victoire réalisée comme vous le savez dans un contexte inédit de crise sanitaire muée aujourd'hui en grave crise économique et sociale sans précédent nous invite tous à la plus grande humilité. Vous avez été élue avec seulement 19 % des inscrits. Il en aurait été de même si une autre liste avait été élue. L'abstention historique de ces élections municipales doit absolument nous interroger, même si l'après-période de post-confinement et une date des élections à la veille des grandes vacances n'était pas forcément judicieuse. Mais au-delà de cet état de fait, notre responsabilité est grande pour reconquérir les cœurs politiques de nos concitoyens. Si la participation ne se décrète pas, pour autant elle s'alimente et devra se nourrir de nouvelles méthodes à même de créer des groupes d'action et de réflexion.

Nous serons donc bienveillants et surtout exigeants pour réaliser le réenchèvement de notre démocratie locale qui devra se muer en démocratie permanente avec tous les habitants pour que l'intelligence collective trouve là sa traduction dans des faits concrets. Nous devons retrouver le goût du débat et du lien avec les autres dans le respect et la concorde. Et c'est maintenant ou jamais. En effet, face à la crise économique et sociale en cours qui risque d'être dramatique dans les mois et les années à venir, jamais notre ville n'aura tant besoin de participation. Notre capacité d'élus à devenir des catalyseurs d'initiatives citoyennes, à démultiplier les idées et les actions pour affronter les crises, va être déterminante. Le règle sans partage serait une erreur historique à l'aune de la situation dans laquelle nous nous retrouvons toutes et tous. Votre responsabilité, notre responsabilité et donc une grande, pour trouver des solutions inédites puisées dans la transition écologique, car personne dans cet hémicycle ne peut plus faire la sourde oreille comme dans le passé sur la question du dérèglement climatique qui met en péril l'existence même de notre propre humanité. Les données dramatiques du GIEC et les constats que nous faisons ici même dans notre ville nous obligent à être intransigeants sur la cohérence de tous les projets à développer dans les prochaines années. Les critères écologiques et sociaux devront être donc notre boussole à l'avenir. Vous avez proposé un pacte écologique, nous avons proposé un contrat avec les habitants pour faire de Colomiers un pôle d'excellence en matière de transition écologique. Gageons qu'il y aura des convergences.

Nous devons avoir tous ensemble une autre exigence. C'est celle de la défense des services publics qui ont démontré en période de crise sanitaire aux côtés des routiers, des agriculteurs, des agents de service et de tout le personnel soignant leur indispensable présence. Les invisibles d'hier sont devenus en quelques semaines visibles pour le plus grand bien de l'intérêt général. Leurs indispensables missions ont permis de maintenir la vie dans notre cité. On leur doit la reconnaissance et demain, je l'espère, la revalorisation de leur statut.

Face au nombre de licenciements par millier dans le domaine du secteur aéronautique qui impactera aussi l'économie du commerce, de l'immobilier et des services, nous ne compterons pas notre temps pour être aux côtés de toutes les familles impactées. La solidarité devra donc être une exigence permanente, voire une priorité absolue, pour ne laisser personne sur le bas-côté. De nouvelles solidarités actives devront voir le jour et la création d'un bouclier social devra nourrir de futures réflexions.

Nous serons bienveillants et constructifs, mais aussi vigilants et exigeants lorsqu'il s'agira de peser pour que l'État accompagne notre ville qui subira des impacts financiers

importants en cette période de crise. Nous serons bienveillants, constructifs, mais vigilants et exigeants si vous travaillez à la mise en place de l'étoile ferroviaire et une meilleure desserte des quartiers. Et si vous décidez de peser de tout votre poids pour obtenir la gratuité des bus intramuros, nous serons aussi à vos côtés. Nous serons bienveillants, constructifs, mais exigeants si vous développez l'économie sociale et solidaire tout comme l'économie circulaire pour créer les emplois de demain. Nous serons bienveillants, mais vigilants et exigeants si vous mettez en place des coopératives citoyennes de production d'énergie renouvelable pour tendre vers l'indépendance énergétique. Nous serons constructifs, mais aussi vigilants pour développer l'autonomie alimentaire de notre ville en investissant dans des terres agricoles pour créer des régies agricoles et des partenariats avec des producteurs bio et locaux de notre région. La végétalisation de la ville et de nos écoles, un réseau de pistes cyclables à hauteur des besoins tout comme la création d'une école, université de la transition pour préparer la ville à une autre vie, seront elles aussi au cœur de nos préoccupations. Nous serons constructifs, mais exigeants si vous décidez une démocratie locale permanente avec tous les habitants dotée d'outils correspondants. Avec aussi par exemple l'organisation de votations citoyennes sur des grands projets de la ville, tout comme des comités de quartier avec des budgets participatifs. Nous serons vigilants et exigeants pour une Police Municipale de proximité dans les quartiers. Et si vous présentez un véritable projet pour la cause animale, nous serons tout aussi déterminés à agir à vos côtés.

Vous l'avez compris, notre groupe aura ici et sur le terrain une attitude constructive, mais sans concession sur la qualité du projet que nous devons à l'ensemble de la population. En ces temps d'incertitude, j'espère que nos imaginations fertiles et notre capacité à anticiper apporteront tout le bien que nous pouvons espérer pour toutes les familles de Colomiers. En ce vendredi 3 juillet 2020, je formule avec les élus de mon groupe le souhait que rien ne pourra être comme avant et que nous bâtirons une cité vivante, solidaire et écologique. Et comme viennent de le faire plusieurs maires écologistes nouvellement élus en France, je vous invite à déclarer aussi l'état d'urgence climatique à Colomiers. Avec l'état d'urgence climatique, on parle aussi de l'état d'urgence sociale, comme je le dis depuis longtemps. Ce serait un signal très fort pour changer de cap et changer de rythme. Alors, en ce 3 juillet 2020, je vous remercie pour votre écoute et félicite encore tous les nouveaux élus ici présents. À très bientôt.

Madame TRAVAL-MICHELET : Merci Madame et merci Monsieur. Je voudrais bien sûr sans plus tarder m'adresser à vous toutes et tous, mes chers collègues pour vous remercier très chaleureusement, très sincèrement, de la confiance que vous avez bien voulu me témoigner en m'élisant maire de Colomiers pour la seconde fois. Et je veux bien sûr accueillir avec beaucoup de plaisir toutes les nouvelles élues et tous les nouveaux élus qui sont là aujourd'hui dans cet hémicycle et qui siègeront donc désormais à mes côtés et nous siégerons ensemble. Je ressens à cet instant une émotion intacte que les six années qui viennent de s'écouler dans ces mêmes fonctions n'ont pas altérée. Permettez-moi d'abord d'avoir une pensée particulière pour mes proches, pour ma famille, pour mes enfants. Permettez-moi aussi de saluer la mémoire de mon père auquel je dédie avec toujours la même émotion cette victoire.

Chères et chers collègues, chères et chers Columérines et Columérins, soyez assurés que je continuerai à être digne de la confiance que vous m'avez renouvelée. Vous savez que cela ne sera possible qu'avec votre concours. L'esprit d'équipe est essentiel pour avancer et

pour construire. Les aventures individuelles peuvent parfois tenter les uns ou les autres et il arrive d'ailleurs qu'elles séduisent quelque temps l'opinion, mais elles ne permettent pas de mener à bien de grands projets dans la durée. Être en responsabilité suppose une ambition partagée, une cohérence choisie, chaque jour approfondie, une cohésion que les inévitables difficultés viennent renforcer, en un mot, un vrai sens de la solidarité, qui permettent de travailler ensemble dans le respect de la personnalité de chacune et chacun. Oui, travailler, travailler sans relâche, c'est bien la condition de la réussite. À cet égard, je sais pouvoir compter sur vous et je vous remercie.

Au-delà de toutes celles et ceux qui sont rassemblés ici en notre mairie, qui est et qui doit toujours rester notre maison commune, je dois bien sûr rappeler à l'ensemble des Columérines et des Columérins les éléments de cette élection si particulière, inédite à bien des égards. En effet et vous l'avez dit Monsieur, malgré un résultat très clair pour notre liste avec près de 50 % des voix dimanche dernier, nous le savons, la participation lors de ces deux tours si singuliers des élections municipales des 15 mars et 28 juin et pour différentes raisons n'a pas été à la hauteur. Les citoyens ne se sont pas emparés de cette élection. Ici, comme sur l'ensemble du territoire national d'ailleurs. Pourtant, cette élection, c'est celle de leur quotidien. Nous le regrettons toutes et tous et les raisons sont certainement diverses et multiples. Elles ne peuvent certainement pas se résumer à une caricature de commentaires populistes et politiciens qui n'élèveront jamais le débat et ne ramèneront pas nos concitoyens vers les urnes.

Néanmoins, tout cela n'enlève rien à la légitimité de cette élection. Et oui, cela nous engage les uns et les autres davantage encore. La responsabilité qui est la nôtre est d'autant plus grande et nous devons ensemble être à la hauteur des enjeux. Trois priorités guideront mon action : proposer, protéger, promouvoir. La proposition que j'ai faite d'organiser dès l'automne une grande consultation citoyenne me paraît, dans ce contexte, d'autant plus pertinente et de nature à fonder un véritable pacte avec les Columérines et les Columérins. La crise sanitaire qui devient une crise économique et sociale nous en offre bien sûr l'occasion. Car il faut dans ces moments favoriser l'expression citoyenne, enrichir le débat démocratique afin de partager les constats et les solutions à mettre en œuvre, envisager ensemble les actions à mener en tenant compte de la crise et de ses conséquences. Oui, proposer un grand débat citoyen sur Colomiers me semble pertinent et utile pour le mandat qui s'ouvre. Proposer, c'est faire preuve de tolérance, d'écoute. C'est apporter à la discussion, c'est aussi permettre à nos concitoyens d'être libres de choisir, de s'investir, de s'engager. Des engagements inattendus et incroyables de générosité ont jalonné ces mois de crise et nous devons encourager et proposer aux Columérines et aux Columérins de poursuivre cet élan. Et de le poursuivre par diverses façons au sein de ces mouvements d'éducation populaire de nos associations dans la vie publique, eh oui, aussi dans la vie politique dans ce qu'elle a de plus noble, leur donner accès aux décisions, faciliter leur engagement, les mettre en avant, car ils sont les vaisseaux sanguins de notre société. Ils agissent par capillarité au cœur de notre cité. Ils oxygènent notre corps social. Ils permettent d'être complémentaires et non concurrents de nos services publics. Et d'ailleurs, la période que nous avons vécue a montré toute l'importance des services publics qui protègent à tous les âges de la vie, mais bien sûr d'abord celles et ceux qui en ont le plus besoin, les plus fragiles. La crise a mis en lumière ce que nous, nous savions déjà. La valeur d'une société solidaire, la valeur d'une

société de bien-être, se mesure à la manière dont elle se comporte vis-à-vis du bien commun et vis-à-vis de celles et ceux parmi nos concitoyens qui sont les plus fragiles.

Alors oui, protéger. Protéger est une priorité pour pérenniser l'élan qui s'est exprimé lors de la crise par de nouvelles actions de solidarité et d'entraide, par le renforcement du soutien à nos séniors et de l'accompagnement des familles, notamment sur le plan de l'éducation et en développant une parentalité active et responsable. Le confinement a montré à la fois l'engagement total de nos enseignants et de nos enseignantes, mais aussi les limites des méthodes d'utilisation des modes numériques. Il y a dans nos foyers urbains, disons-le, une forme de précarité numérique qu'il nous fait traiter aussi. Nous devons mettre en œuvre des politiques publiques visant à réduire cette fracture, en favorisant aussi l'accès matériel au réseau et la diffusion de la pratique numérique dans son ensemble. Accompagner les parents est un enjeu fondamental. Au terme de cet épisode de deux mois de confinement, il le devient encore davantage. Dans le cadre de nos politiques publiques menées en faveur des familles, nous pensons que les actions développées avec et en faveur des parents doivent s'inscrire dans trois objectifs prioritaires : responsabiliser les parents qui ne sont pas démissionnaires, mais sont souvent tout simplement désemparés ; les accompagner sans jugement et sans sanction ; conforter leurs compétences et favoriser l'émergence aussi de leur potentialité. Il est impératif de mieux repérer, de mieux accompagner, à la fois les familles, les enfants, les équipes pédagogiques et professionnelles à l'école et dans nos structures municipales. C'est la raison pour laquelle il sera certainement pertinent de créer avec nos services déjà existants un pôle éducatif médico-social. Nous ferons des propositions bien sûr à nos partenaires, le Conseil Départemental ou l'Agence Régionale de Santé, pour nous permettre de repérer, d'accompagner et d'orienter.

La solidarité, l'entraide, oui, ce sont des valeurs bien de chez nous. On peut penser que la hiérarchie des valeurs sociales va évoluer au sortir de cette crise. On peut en prendre le pari et ce serait d'ailleurs bien risqué. On peut au contraire agir pour qu'il y ait une concrétisation de cette évolution et c'est notre choix. De nombreuses actions de solidarité et d'entraide, je le disais, ont été conduites par nos concitoyennes et nos concitoyens. Il faudra les faire vivre et ne pas oublier ces démarches désintéressées tournées vers l'intérêt général. Nous souhaitons que soit aussi créée à Colomiers la réserve solidaire citoyenne columérine de solidarité. L'action de toutes celles et ceux, de tous ces concitoyennes et concitoyens qui se sont engagés dans notre dispositif Colomiers Solidaire doit être pérennisée.

Protéger, c'est aussi assurer la sécurité et la tranquillité de nos concitoyens parce que notre ville du bien-être doit être une ville apaisée et sûre. Notre pacte citoyen implique un engagement total dans ce domaine qui ne doit souffrir d'aucun répit et d'aucune faiblesse.

Protéger, c'est aussi aujourd'hui soutenir par un accompagnement spécifique les femmes et les hommes en recherche d'emploi et celles et ceux qui sont menacés de l'être. J'ai à ce moment de mon discours une pensée de solidarité très forte que j'ai exprimée dès hier pour nos concitoyens columérins touchés par les annonces brutales de suppression d'emplois faites par la Direction d'Airbus hier matin. Dès que j'en ai pris connaissance, je me suis inscrite dans le cadre d'actions coordonnées avec l'État, la Région Occitanie, le Département de la Haute-Garonne, la métropole Toulouse Métropole et bien sûr les organismes consulaires, une

mobilisation pour l'accompagnement des salariés columérins d'Airbus et des sous-traitants de l'aéronautique et de tous les emplois induits. Nous aurons bien sûr, mes chers collègues, l'occasion d'y revenir lors de nos travaux en commission ou de futures conseils municipaux.

Nous devons donc proposer, nous devons donc protéger et nous devons aussi promouvoir. Il nous faut encourager l'émergence de nouveaux modes de vie et de nouvelles habitudes par une vision positive et volontariste pour nous engager individuellement et collectivement à être les actrices et les acteurs de ces changements de nos modes de vie. C'est la transition écologique, bien sûr. Nous proposons, vous le savez, un pacte pour la transition écologique, la promotion également des circuits courts et des commerces de proximité, avec aussi la promotion des mobilités repensées en privilégiant les modes actifs et doux. Promouvoir, c'est nous engager aussi à redessiner et à apaiser notre centre-ville, à ouvrir nos quartiers, à rénover nos logements. Promouvoir, c'est promouvoir la culture et le sport comme des vecteurs puissants de développement personnels et collectifs où les ambitions et les émotions transcendent nos limites, nos différences et nos clivages.

Je profite d'ailleurs de l'occasion qui m'est offerte ce soir pour vous informer que la décision du Conseil d'État concernant notre projet de nouveau cinéma m'a été notifiée ce matin même. C'est une bonne nouvelle pour notre ville. Cette décision clôt définitivement, et j'allais dire enfin, après deux années les procédures judiciaires intentées à l'encontre de notre projet, en rejetant le pourvoi en cassation qui avait été formulé. Le droit a parlé. Je suis fière pour les Columérines et les Columérins du prochain aboutissement de ce beau projet et pour le développement de ce pan de la culture que nous avons voulu accessible à toutes et tous.

Le projet que nous avons construit ensemble avec les Columérines et les Columérins, avec l'équipe « Esprit Colomiers » est à même de répondre aux grands enjeux sociaux, économiques, environnementaux, sociétaux, démocratiques que la crise a mis en lumière. Elle nous amène, oui, à réinterroger nos manières de produire, de consommer, de nous déplacer, de travailler, de vivre ensemble. Oui, notre projet porte en lui des valeurs, une cohérence, une ambition pour faire de Colomiers une ville du bien-être. Et cet objectif est plus que jamais d'actualité pour que nous bâtissions ensemble, et je l'appelle de mes vœux, une ville qui respire et qui répond à l'urgence climatique avec un pacte de la transition écologique et des mobilités repensées, une ville qui protège ses habitants et son environnement par une sécurité renforcée, une ville qui a accompagné quotidiennement à tous les âges de la vie par des politiques de solidarité et qui fait participer ses citoyens à nos projets, une ville qui s'épanouit dans un cadre de vie harmonieux et dynamique. Dimanche dernier, c'est Colomiers qui a gagné. Je ne dis pas cela par habileté rhétorique ou pour exprimer une modestie de circonstance. Je le dis parce que c'est vrai. Oui, dimanche dernier, c'est Colomiers qui a gagné. Depuis six ans, notre ville change, elle bouge, elle avance. Les réalisations ont été nombreuses. Oui, elles peuvent être comme toute œuvre humaine critiquées, elles peuvent donner légitimement lieu à une forme de critique, mais ces réalisations existent. Elles sont inscrites dans notre paysage et elles sont aujourd'hui reconnues. Un élan a été donné. Les Columérins ont décidé de nous faire confiance à nouveau et ils se sont prononcés clairement. Pour autant, je n'oublie pas celles et ceux qui ont fait un autre choix que celui que je proposais et je leur dis avec une totale sincérité : je serai demain comme je l'ai été hier, le maire de toutes les Columérines et de tous les Columérins dans le respect des

positions et des opinions de chacun, refusant l'unanimité fallacieuse tout autant que le sectarisme stérile, choisissant encore et toujours de rassembler en vertu des conceptions républicaines qui sont les miennes, qui sont les nôtres et qui veulent que la mairie soit le bien commun de tous les citoyens et la commune l'un des lieux privilégiés de la citoyenneté.

Mes chers collègues, être d'une commune, être citoyen d'une commune, ce n'est pas finalement que le seul fait du hasard, l'effet des circonstances. C'est appartenir à une communauté humaine, à une communauté de destin. C'est s'inscrire dans une histoire, dans une géographie. C'est choisir aussi de vivre les uns avec les autres. Et nos assemblées d'élus sont le fruit de cette belle démocratie. Il y a une majorité, il y a une opposition, mais je souhaite vous dire à chacune et à chacun d'entre vous que j'appelle de mes vœux un travail réel et constructif, des débats les plus approfondis et les plus fructueux qu'il soit possible sur les enjeux municipaux et ils seront nombreux. Je veux vous dire aussi bien sûr que je serai attentive à toutes les propositions constructives. Nul individu ne détient à lui seul la vérité. Et ce qui vaut pour les individus vaut aussi pour les groupes. Je tiens donc à dire ici que toute contribution au bon développement de Colomiers, de ses quartiers, à l'amélioration concrète de la vie des Colomérines et des Colomérins sera bien sûr examinée dans un état d'esprit positif quel qu'en soit l'auteur, quelle que soit la place qu'il tient au sein de cette assemblée puisqu'aussi bien l'essentiel, c'est Colomiers. Et nous sommes tous d'abord et avant toute autre considération des serviteurs de la cause colomérine au sein de notre municipalité, mais aussi au sein de Toulouse Métropole, là où nous porterons notre voix aussi et les couleurs de notre ville avec fierté.

Qu'il me soit permis maintenant de saluer tout particulièrement nos collègues qui ont fait partie du précédent Conseil Municipal et qui pour une raison ou pour une autre ne font pas partie de la présente Assemblée. Chers collègues, quelle que soit la place où vous avez siégé dans cette enceinte, vous avez toutes et tous apporté notre contribution à la vie de la cité. Vous avez toutes beaucoup donné de vous-mêmes, je le sais, de votre temps, de votre énergie. Cela, j'en suis convaincue, vous aura tous profondément marqués. Je veux vous en remercier chaleureusement. Et bien sûr, je souhaite faire une mention toute particulière pour deux de nos amis, je veux parler bien sûr de Thérèse MOIZAN, elle est là, de Guy LAURENT, il est là. Tous les deux, les fidèles. Et je veux, je crois, au nom de tout le Conseil Municipal vous dire notre fidèle amitié. Merci à vous deux. Et à ceux auxquels j'adresse aussi bien sûr mes salutations à travers vous. Monsieur le Directeur Général des Services, permettez-moi de saluer en ce jour au nom du Conseil Municipal l'ensemble des personnels de la ville de Colomiers. Les ayant vus à l'œuvre durant six ans en tant que Maire, je peux mesurer la qualité du travail qu'ils accomplissent, leur profond attachement au service public, ainsi que l'importance de la modernisation de nos services qui a été mise en œuvre sous votre impulsion et que vous poursuivrez à mes côtés. Au moment où l'on parle des difficultés de notre société, de nos villes, de nos quartiers, n'oublions pas que la mairie est l'administration la plus proche de nos concitoyens, celle à laquelle ils font appel le plus spontanément et que les personnels municipaux prennent amplement leur part dans les actions menées pour faire face à ces difficultés.

J'avais évoqué il y a six ans en pareille circonstance la mémoire ou l'action de mes prédécesseurs. Soyez assurés qu'en ce jour, je pense à nouveau à chacun d'entre eux. Je pense que nous sommes un maillon d'une longue histoire. Il nous revient d'assurer le pas, de

continuer à avancer pour le temps qu'il nous est donné, dans la fidélité aux valeurs qui sont les nôtres : l'égalité, la justice, la promotion de chaque être humain quel qu'il soit, la simple et belle fraternité. Columérines et Columérins, vous avez décidé dimanche dernier de nous faire confiance, de nous confier à nous toutes et tous la gestion de la commune pour un mandat de six ans et nous devons garder à l'esprit que nous ne sommes là que pour une durée limitée. Nous ne devons donc pas vous décevoir et nous mesurons chacune et chacun d'entre nous et je mesure la responsabilité d'exercer pour vous ma mission dans un contexte si singulier. Alors, je veux terminer en vous disant tranquillement mais fermement que la confiance des Columérins, elle ne s'hérite pas, elle se mérite et surtout elle se respecte. Merci et vive Colomiers !

Merci mes chères et chers collègues. Nous allons donc poursuivre l'ordre du jour avec la détermination du nombre des adjoints au maire. Il y a dans chaque commune conformément à l'article L. 2122-1 du Code général des collectivités territoriales un ou plusieurs adjoints élus parmi les membres du conseil municipal. L'article L. 2122-2 de ce même Code général des collectivités territoriales dispose que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal. Le Conseil Municipal doit donc se prononcer sur le nombre des adjoints au maire. Je vous propose de fixer ce nombre à 10 adjoints. Je vous propose si vous en êtes d'accord un vote à main levée sur ce point, avec l'assentiment de la majorité des conseillers présents. Est-ce que nous pouvons être d'accord ? Je vous en remercie. Donc, je mets aux voix cette proposition de fixer à 10 le nombre d'adjoints au maire. Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Cette résolution est donc adoptée et je vous en remercie.

Alors, pour poursuivre maintenant, je rappelle que l'article L. 2122-7-2 du Code général des collectivités territoriales dispose que dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus. En cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu selon les règles prévues à l'article L. 2122-7. Aucun formalisme n'est requis pour la présentation de la liste, mais l'ordre de présentation des candidats doit apparaître clairement et préciser les noms des candidats avec leur ordre de présentation. Le plus souvent, le dépôt de la liste de candidats aux fonctions d'adjoint est donc matérialisé par un bulletin de vote. C'est ce que je vais vous proposer en faisant appel aux candidatures afin de définir, le cas échéant, les différentes listes s'il y en a. J'appelle donc les propositions pour la liste « Esprit Colomiers ».

Madame VAUCHERE : Pour la liste « Esprit Colomiers », je vous propose : Arnaud SIMION, Martine BERRY-SEVENNES, Christophe CORBI, Caroline VAUCHERE, Philippe BRIANÇON, Laurence CASALIS, Benjamin RIOUX, Catherine CLOUSCARD-MARTINATO, Cédric AÏT-ALI et Ségolène LABBE. Je vous remercie.

Madame TRAVAL-MICHELET : Y a-t-il d'autres propositions ? Nous allons donc pouvoir procéder au vote sur la base des bulletins qui sont remis à l'administration afin que

le vote puisse s'établir. Nous allons donc de nouveau inviter les assesseurs qui ont été désignés tout à l'heure à reprendre leur place pour procéder au vote. Dès que vous serez prêts, je vais donc, comme tout à l'heure, faire l'appel.

Madame TRAVAL-MICHELET procède à l'appel nominatif de chaque conseiller municipal afin de procéder à l'élection des adjoints au Maire.

Madame TRAVAL-MICHELET : Le scrutin est clos. Vous pouvez procéder au dépouillement. Je vous remercie.

Les Assesseurs procèdent au dépouillement.

Madame TRAVAL-MICHELET : Je vais donc proclamer maintenant l'élection des adjoints qui reçoivent une confiance toute particulière du conseil municipal avec 33 votes positifs exprimés pour cette liste d'adjoints et je m'en félicite. Je crois qu'on les applaudit après que je les ai nommés.

Madame TRAVAL-MICHELET : Je vais donc maintenant, comme cela est de tradition, me lever et leur remettre à chacune et à chacun l'écharpe tricolore et leur demander peut-être s'il le souhaite prononcer quelques mots assez courts, bien sûr, puisque vous êtes quand même dix. Je procède tout de suite à l'appel de Monsieur Arnaud SIMION, premier adjoint, cher Arnaud.

Monsieur SIMION : Puisque vous m'y invitez, Madame le Maire, je vais prendre la parole quelques instants en vous disant d'emblée que c'est forcément toujours beaucoup d'émotion que de m'asseoir à cette place, à côté de vous Madame le Maire. C'est beaucoup d'émotions parce qu'on ne s'habitue pas à siéger au sein de cette assemblée pour représenter les Columérines et les Columérins. Et c'est bien ainsi, car on en ressent encore plus l'humilité dont on doit faire preuve et aussi la responsabilité qu'on doit assumer. Je mesure la confiance que vous me faites en proposant de me renommer Premier Adjoint au Maire de notre ville de Colomiers. Il est bien normal que mes premiers mots aillent vers vous, Madame le Maire. Pour vous remercier. Pour vous assurer de ma loyauté, de mon admiration. Pour vous dire que mon engagement sera total dans les missions que vous me confierez. Je remercie également les collègues, toutes et tous ayant voté majoritairement pour cette liste de l'exécutif présentée par Madame le Maire. C'est peu de dire que le mandat municipal précédent de 2014 à 2020 aura été traversé par des bouleversements nationaux et internationaux majeurs, impactant directement nos missions d'élus municipaux. Rendez-vous compte, dès avril 2014, c'est la décision du redressement national avec 11 milliards d'euros qui sont ponctionnés sur les budgets des collectivités jusqu'à la fin de leur mandat. 2015 avec les attentats terroristes en France. 2016 avec le Brexit et l'élection de Donald TRUMP aux USA. 2017, une nouvelle présidence de la République qui veut réformer notre société, mais sans les corps intermédiaires, sans le corps social et sans les collectivités. 2018, l'urgence climatique devient pour l'opinion et chez les jeunes notamment une question majeure. 2018, c'est aussi l'émergence du mouvement des Gilets Jaunes. 2019, les élections européennes avec une forte avancée de tous les populismes. Et puis 2020, la crise de la COVID-19 que nous venons de vivre. Nous le savons, l'un de nos premiers engagements sera celui d'une action résolue pour préserver les fils d'un tissu social fragilisé par

les mécanismes d'exclusion de nos sociétés et par la récente crise sanitaire dont on mesure effectivement maintenant les conséquences économiques et sociales. Œuvrer au bien-être et à l'épanouissement de tous aujourd'hui en préservant les capacités d'accompagnement pour l'avenir représente pour nous un objectif majeur.

Madame le Maire, votre projet et votre équipe ont été validés démocratiquement. Colomiers, solidaire et protectrice, écologique, éducative à tous les âges de la vie, démocratique et citoyenne, ouverte, tolérante et juste, audacieuse et inventive. Enfin, dynamique sur le plan économique parce que rien n'est possible sans la richesse économique. Telle est votre ambition, notre ambition pour une ville du bien-être. Vous me permettrez, Madame le Maire, d'avoir une pensée pour certains de ces élus qui faisaient partie de ce Conseil Municipal jusqu'à peu et qui ont quitté cette assemblée et moi aussi d'avoir une pensée fraternelle et amicale pour Guy LAURENT et pour Thérèse MOIZAN qui ont effectivement tant donné pour les Columérines et les Columérins.

Et enfin pour conclure, je pense en ces moments à mes grands-parents, Marie-Louise MARTY et Pierre TOURON, le résistant, Marthe et Élie SIMION, ma mère Claude SIMION, mon père Jean SIMION disparu en février 2016, mon frère Bertrand, mes deux filles adorées qui sont peut-être en bas, Lucie et Mathilde et à ma compagne Nathalie, ainsi qu'à toutes ces Columérines et tous ces Columérins que l'on doit servir avec générosité et engagement.

Madame TRAVAL-MICHELET appelle Madame BERRY-SEVENNES et lui remet son écharpe.

Madame BERRY-SEVENNES : Madame le Maire, chers collègues, chers amis, mesdames et messieurs les conseillers municipaux, mesdames et messieurs. Chère Karine, c'est un honneur que vous me faites en me confiant aujourd'hui la place dans un exécutif... excusez-moi, je suis très émue, donc je pense qu'on va être... Je crois que j'ai un autre collègue qui est par là qui est comme moi. Donc, je vais reprendre à zéro. Je voulais vous dire que c'est vraiment un honneur que vous me faites de m'offrir une place dans l'exécutif de cette assemblée. C'est une marque de confiance et j'espère que j'en serai digne et je saurai en être digne. Également, soyez assurée que je mettrai tout mon engagement à mettre en œuvre à vos côtés pour que Colomiers soit la ville du bien-être. Je suis par contre particulièrement fière de représenter ici Europe Écologie Les Verts et ses valeurs. Mon engagement depuis près de dix ans au sein de mon parti et au sein de la ville a été constant. Lors du mandat précédent, vous nous avez confié une présidence de commission développement durable et nous nous sommes engagés, et nous l'avons fait, sur ce contrat moral. Fortes de ces expériences, Marie-Odile BERTRAND, Sophie BOUBIDI, nous nous sommes engagées à vos côtés pour construire ce projet dont l'axe majeur restera le pacte de la transition écologique. Je remercie également les citoyens écologistes qui ont fait confiance à notre équipe. Je remercie le groupe EELV Toulouse Ouest qui travaille en synergie sur les communes voisines depuis deux ans. Je remercie plus particulièrement mon mari pour son infinie patience depuis de nombreuses années où il ne me voit pas beaucoup et sur une touche tout à fait personnelle, le 28 juin restera à jamais doublement un succès politique, mais également plus personnellement la naissance de mon premier petit-fils Lino. Je vous remercie.

Madame TRAVAL-MICHELET appelle Monsieur Christophe CORBI et lui remet son écharpe.

Monsieur CORBI : Madame le Maire, chère Karine TRAVAL-MICHELET et vous tous en vos grades et qualités, quelle émotion pour moi aujourd'hui. J'ai grandi dans cette ville et avec elle. Je me suis toujours investi en son sein sur un plan associatif, sportif, professionnel et militant. En effet, arrivé à l'âge d'un an avec ma famille de déracinés, pieds-noirs d'origine espagnole, j'ai pu devenir un Columérin, grandir dans cette belle ville, m'y épanouir et y vivre maintenant avec mon épouse et ma fille qui me soutiennent, me rassurent et m'accompagnent dans toutes mes implications. Aujourd'hui, j'ai l'honneur de poursuivre à vos côtés mon engagement et mon investissement pour Colomiers. Depuis six ans, j'ai eu le privilège de développer, d'apprendre et de mettre en œuvre auprès de votre premier adjoint et surtout mon ami de longue date, Arnaud SIMION, la démocratie participative au sein des comités de quartier, permettant ainsi l'implication de chacun à une œuvre collective. Quel beau hasard aujourd'hui de poursuivre mon engagement avec cette classification de numéro 3, qui est le numéro que j'ai porté pendant tant d'années sur les stades de rugby et qui a toujours été pour moi le nombre qui symbolise certes le don de soi, mais surtout l'équilibre et la force. Je vous remercie.

Madame TRAVAL-MICHELET appelle Madame VAUCHERE et lui remet son écharpe.

Madame VAUCHERE : Madame le Maire, chers collègues, chers amis, je tiens tout d'abord à vous remercier, Madame le Maire, pour la confiance que vous me renouvez. C'est pour moi une grande fierté et une grande émotion de faire partie de votre équipe pour œuvrer au service des Columérines et des Columérins. En 2014, vous m'aviez déjà fait cet honneur et aujourd'hui encore cette émotion reste intacte. J'ai beaucoup appris pendant ces six ans et durant ces derniers mois sur moi-même, sur les autres. Et pour cela également, je vous remercie, ainsi que toutes les personnes avec qui j'ai travaillé, échangé ou tout simplement rencontrées. Ce que j'ai appris durant ces six années, c'est qu'être une ou un élu municipal implique un engagement total qui ne s'improvise pas. Et cela d'autant plus que nous débutons ce mandat dans un contexte difficile. Je veux vous assurer, Madame le Maire et vous toutes et tous qui m'écoutez, que je suis prête à me retrousser les manches et à redoubler d'efforts pour faire de Colomiers la ville du bien-être. Car c'est l'ambition du projet que nous avons construit avec les Columérines et les Columérins et que nous devons maintenant mettre en œuvre. Je veux vous dire aussi que ma seule boussole est l'intérêt général qui ne repose pas sur une hérédité, mais sur des valeurs et sur une volonté d'agir pour chacune et chacun d'entre vous. Bien sûr que je suis fière d'être la petite-fille de Jean VAUCHERE et je lui rends hommage ce soir, comme je rends hommage à celles et ceux qui ne sont pas présents aujourd'hui. J'ai d'ailleurs une pensée toute particulière pour une dame au grand cœur qui nous a quitté trop tôt – pardonnez-moi – qui m'a toujours encouragée dans mes engagements et à qui je dois beaucoup, Madame Sylvaine GALAN, qui nous manque tellement et qui aurait adoré partager ta victoire, Karine. Et puisque je parle de ma famille, je les remercie pour leur soutien sans faille, mes parents Babet et Jacky, mon frère Frédéric et bien entendu mon fils Adam qui a été d'une grande patience ces derniers mois. Je ne serai pas plus longue, mais je voudrais quand même terminer par deux citations de Michèle OBAMA. La première très brève dit : « *Nous avons l'obligation de nous battre pour le monde tel qu'il devrait être.* » Et la

seconde, je ne peux pas m'empêcher d'avoir une pensée féministe : « *Il n'y a pas de limite à ce que nous, les femmes, pouvons accomplir que ce soit en politique ou dans n'importe quel autre domaine.* » Je vous remercie.

Madame TRAVAL-MICHELET appelle Monsieur BRIANÇON et lui remet son écharpe.

Monsieur BRIANÇON : Ceux qui me connaissent savent que c'est forcément très compliqué pour moi, donc on va essayer d'aller au bout. C'est ça les émotifs, c'est comme ça. Donc, je souhaitais, Madame le Maire, tout d'abord vous féliciter pour votre réélection. Je voudrais également vous remercier de la confiance que vous m'accordez encore une fois pour conduire la politique municipale à vos côtés.

Cette réélection n'est pas le fait du hasard, même si elle intervient dans un temps très particulier. C'est le fruit d'un travail, d'un investissement de tous les jours depuis de nombreuses années au service de nos concitoyens. Je vais en profiter pour remercier mes colistiers qui ont fait un travail extraordinaire durant cette campagne, car comme le dit la maxime, pour aller quelque part, il faut savoir d'où l'on vient et surtout avec qui on y va. Et je suis très fier d'avoir partagé ce temps-là avec eux. Enfin, – c'est le plus compliqué – j'aurai une pensée bien évidemment pour ma famille qui depuis longtemps supporte mon engagement et aussi pour ceux qui nous ont fait confiance par le passé. Je vais en citer quelques-uns, même si certains ne sont pas là et je voudrais qu'on ne les oublie pas. Je citerai Bernard SICARD, Jean-Claude TRAVAL, Roland TERRAIL, Louis GERMAIN et mon père Tony BRIANÇON. Je pense qu'ils peuvent être fiers de ce que nous avons fait et du travail que nous allons accomplir.

Pour finir, je souhaiterais vous faire part d'une réflexion que j'entends depuis mon plus jeune âge et qui a toujours guidé mes choix et mes actions. Certains – et excusez-moi du propos – devraient la méditer : « L'individu doit être au service du collectif et non le collectif au service d'un individu. » Merci beaucoup.

Madame TRAVAL-MICHELET appelle Madame CASALIS et lui remet son écharpe.

Madame CASALIS : Je suis mauvaise moi aussi pour mettre mes écharpes. Madame le Maire, chère Karine, chers collègues, chers amis, mesdames, messieurs. Je vous remercie Madame le Maire de la confiance que vous me renouvez. Je suis d'autant plus fière d'appartenir à votre exécutif que vous êtes une femme. La loi dite sur la parité a fêté ses 20 ans le 6 juin 2020 et pour ce scrutin des municipales de 2020, 77 % des têtes de liste étaient des hommes et 23 % des femmes. Petite réjouissance, en 2014, elles ne représentaient quand même que 17 %. Alors oui, je le dis, je le répète et je le hisse : je suis fière que vous soyez la maire, le maire de Colomiers, de la deuxième ville de Haute-Garonne. J'ai moi aussi une pensée pour mes proches, deux d'entre eux les plus jeunes étaient en bas dans l'hôtel de ville et une pensée enfin pour ma famille. Vous le savez, je suis originaire du Nord. Ils sont socialistes d'origine, ils le sont toujours et ils le resteront. Ils nous regardent, je les embrasse. Avec vous et toute l'équipe, je m'engage dans ce nouveau mandat avec détermination, responsabilité et plaisir. Sachez-le. Merci !

Madame TRAVAL-MICHELET appelle Monsieur Benjamin RIOUX et lui remet l'écharpe.

Monsieur RIOUX : Madame le Maire, mes chers collègues. Pour ceux qui l'ignorent encore, je me suis engagé en 2002 dans le club de rugby de Colomiers où j'ai passé 15 saisons merveilleuses, fortes en émotion et extrêmement enrichissantes. J'ai défendu les couleurs de notre ville sur les terrains de rugby avec force, engagement et ténacité. J'ai eu la chance de me voir proposer un nouveau challenge à vos côtés et immédiatement j'y ai trouvé tout ce qui m'a permis de me construire dans ma vie d'homme : esprit d'équipe, honnêteté et volonté d'avancer ensemble. Mon parcours citoyen issu de la société civile n'a jamais été un frein ou un handicap à vos yeux. Bien au contraire. La compétence, l'écoute et la clairvoyance qui vous caractérise m'ont prouvé tous les jours de cette campagne que j'avais fait le bon choix en m'engageant à vos côtés. Dimanche, notre groupe a pu savourer ce moment de victoire avec humilité et respect. Nos esprits sont déjà tournés vers la tâche qu'il nous reste à accomplir et le travail ne manque pas. J'ai entièrement confiance dans les hommes et les femmes qui composent votre équipe pour relever ce défi, car la compétence et l'envie sont au rendez-vous. Ce soir évidemment, j'ai une pensée toute particulière pour ma famille qui va devoir apprendre encore pour un moment à me voir passer en coup de vent et je suis très reconnaissant de leur patience et leur bienveillance. Merci à vous.

Madame TRAVAL-MICHELET appelle Madame CLOUSCARD-MARTINATO et lui remet son écharpe.

Madame CLOUSCARD-MARTINATO : Madame le Maire, chère Karine, merci pour cette confiance renouvelée. Elle me conforte dans mon engagement et dans l'action menée au cours du mandat précédent. J'en suis honorée et sincèrement très émue. Cette confiance est partagée. En premier lieu avec vous Madame le Maire, Karine, je sais toute la qualité de votre écoute, la réflexion qui précède chaque décision. Ensuite avec les membres de l'équipe, chères et chers collègues, l'enthousiasme et la sincérité de votre engagement, je le connais. Cette confiance m'oblige enfin envers les Columérines et les Columérins. Cette ville m'a accueilli et je l'ai choisie. Façonnée depuis plus de 50 ans par des hommes attachés à des valeurs de Gauche, de solidarité, d'accueil, je m'y suis reconnue. C'est donc avec enthousiasme, volonté et sérieux que je m'engage dans cette mandature pour être au service de cette ville, mais également avec empathie et sensibilité pour chaque Columérine et Columérin. En 1950, Albert CAMUS disait : *« La liberté est pour moi le droit de ne pas mentir. »* Cette phrase illustre mon engagement à vos côtés, Madame le Maire. En politique, il est nécessaire d'avoir des convictions profondes. Le cœur dirige la pensée et le projet. Dans l'action publique, il faut avoir le souci du détail et de la mise en œuvre : la pensée dirige l'action. On met beaucoup de soi dans un mandat d'adjoint, je sais que je pourrai l'exercer dans la cohérence avec les valeurs que je porte, avec ce que je suis. Être dans la vérité de ma pensée, dans les projets réalisés, dans la façon de les mener. Cela, je vous en remercie, Madame le Maire, chère Karine. C'est essentiel et c'est ce qui permet de dépasser toutes les difficultés.

Ce mandat, vous le savez aussi, je l'exerce dans le doute, le souci de bien faire et de toujours œuvrer dans l'intérêt général. Je sais pouvoir m'en ouvrir auprès de vous, Madame le

Maire. Ces doutes, je les partagerai aussi avec quelques-unes et quelques-uns d'entre vous. Je vous en remercie par avance. Ce mandat, je vais l'exercer aussi avec joie parce que c'est avec plaisir que je viens à la mairie, que je vous y retrouve toutes et tous, que j'y travaille avec les collaboratrices et collaborateurs municipaux et donc vous entendrez encore mon rire ici ou là. Enfin, j'ai une pensée pour mes filles, Maya et Mathilde. Elles sont d'une grande indulgence pour la maman occupée et engagée que je suis, parfois légèrement débordée. Je suis fière des femmes qu'elles deviennent.

Madame TRAVAL-MICHELET appelle Monsieur Cédric AÏT-ALI et lui remet l'écharpe.

Monsieur AÏT-ALI : Madame le Maire, j'aurais pu dire que je suis columérin depuis longtemps, j'aurais pu dire que je suis engagé depuis longtemps dans un club de foot féminin à Colomiers, mais je vais surtout expliquer comment ça a commencé cette histoire. Parce qu'il faut savoir que cette histoire a commencé par une démission. J'étais fonctionnaire il y a encore un an. Je suis venu dans votre bureau, discrètement parce que j'avais peur de la réaction, pour vous dire que je partais. Pour vous dire que je ne partais pas parce que j'étais déçu de la politique justement, mais parce que j'avais une opportunité professionnelle. Quinze jours après, vous me rappeliez pour me demander si je ne voulais pas participer à ce projet et franchement je vous remercie pour la confiance que vous m'avez accordée, pour le projet que vous avez porté et pour les valeurs que vous défendez. Sachez que je serai toujours à vos côtés et que je vous aiderai pour cette tâche.

Ensuite, j'aimerais avoir une pensée pour mon père qui doit être en bas, parce qu'il est toujours très proche d'ici. Il a toujours été très proche des gens politiques de la région : Alain SAVARY, Alex RAYMOND, Bernard SICARD, vous aussi. Je pense que c'est tout ce qu'il m'a raconté, tout ce qu'il m'a dit, qui m'a donné envie peut-être un peu aussi de passer le pas. Donc ça aussi, je le remercie. Et puis surtout je crois qu'il faut que je remercie ma femme, un peu comme Benjamin, parce qu'elle a tout supporté pendant que je faisais mes études, elle supporte aussi mes coups de vent, elle supporte aussi mes absences. Donc, je remercie ma femme et je remercie aussi mes enfants de supporter un papa beaucoup absent. Merci beaucoup.

Madame TRAVAL-MICHELET appelle Madame LABBE et lui remet son écharpe.

Madame LABBE : Madame le Maire, mes chers collègues, mesdames, messieurs. Recevoir une distinction, un prix, c'est quelque chose. Mais ce soir, je reçois bien plus que ça. Je reçois la confiance que l'on me donne, la confiance que tu m'accordes, Karine, en m'honorant du poste d'adjointe à tes côtés, à vos côtés. Et cela, c'est bien plus précieux et inestimable à mes yeux. C'est pourquoi je m'engage à travailler dans le sens du projet qui a été mené par l'équipe tout au long de la campagne. Je m'engage aussi à assumer pleinement mes fonctions avec tout ce que je suis, ma volonté, mon dynamisme, mon esprit d'équipe et j'espère qu'avec la délégation qui me sera confiée nous allons embarquer les Columérines et les Columérins dans ce mandat qui sera, j'en suis certaine, extrêmement riche.

Je te remercie Karine encore pour ta confiance. Merci pour la femme que tu es, intègre, juste et drôle. Si un peu ! J'ai une pensée aussi pour mes enfants adolescents qui seront heureux pendant six ans de ne pas me voir. Une pensée particulière pour mes parents qui ne sont plus là aujourd'hui et qui m'ont inculqué les valeurs de solidarité, de citoyenneté, d'engagement, valeurs que je mettrai au service de ce mandat. Merci.

Madame TRAVAL-MICHELET : Merci à toutes et à tous pour vos messages, vos témoignages émouvants, chaleureux, d'engagement. C'est ce que je retiens. D'engagements puissants sans réserve, sans limites pour un projet que nous avons construit, c'est vrai, mais qu'il nous faut maintenant mettre en œuvre. Telle sera notre tâche sans relâche.

Alors, mes chères et chers collègues, ce Conseil Municipal d'installation touche maintenant à sa fin. Nous arrivons à son terme. Il me paraît important de vous informer que nous aurons un prochain Conseil Municipal la semaine prochaine pour mettre en place toute l'organisation municipale à travers les commissions et comme nous devons désigner également les électeurs pour les futures élections sénatoriales, vous serez également convoqués pour un Conseil Municipal spécifique qui doit se tenir en dehors de celui-là. Et donc un petit peu avant, vous recevrez la convocation.

Avant de vous libérer, il convient que je vous donne à toutes et à tous lecture de la charte de l'élu local. Cette charte relève de la loi, une loi récente du 31 mars 2015, qui prévoit que lors de la première réunion du conseil municipal, immédiatement après l'élection du maire et des adjoints, le nouveau maire donne lecture de la charte de l'élu local, prévue à l'article L. 1111-1-1 du toujours fameux Code général des collectivités territoriales. Nous remettons à chaque conseillère et conseiller municipal une copie de cette charte et du chapitre du Code général des collectivités territoriales relatif aux conditions d'exercice des mandats locaux. Je vous donne donc lecture de la charte :

« 1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.

2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.

5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.

6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.

7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions. »

Voilà ! Ce Conseil Municipal est maintenant achevé. Je vous remercie à toutes et à tous. Je vous souhaite un bon week-end et je vous dis à la semaine prochaine. Alors, pour ceux qui veulent faire des photos, vous pouvez rester. Messieurs VAZQUEZ et GONEN et les assesseurs, Monsieur KACZMAREK, Madame AMAR et Monsieur CORBI pour signer les procès-verbaux.